

**Convention de partenariat entre l’Autorité du Bassin de la Volta et le  
Partenariat Mondial de l’Eau en Afrique de l’Ouest**

**Mise en œuvre des Activités de la Composante 3 du Projet VSIP Co-  
financé par CIWA, FEM et ABV à travers la Banque Mondiale**

**Ateliers de renforcement des capacités des Organisations de  
la Société Civile, des Associations de Jeunes et des  
Collectivités Territoriales des pays du bassin de la Volta sur  
l’aménagement des écosystèmes pour l’adaptation au  
changement climatique du 30 avril au 31 juillet 2019**

**Rapport de mise en œuvre**

**31 juillet 2019**

## Table des matières

Liste des Tableaux .....	1
Liste des sigles et abréviations .....	2
Introduction.....	3
1. Obligations et responsabilités du GWP-AO .....	4
2. Stratégie de mise en œuvre de la Convention .....	4
3. Mise en œuvre de la Convention.....	9
3.1. Elaboration des modules, du manuel et des supports de formation .....	9
3.2. Préparation des ateliers de formation dans les pays.....	10
3.3. Déroulement des ateliers de formation.....	11
3.4. Elaboration et finalisation de l'ensemble des livrables .....	14
Conclusion et recommandations .....	16

## Liste des Tableaux

Tableau 1 : Equipe de facilitation et personnes ressources mobilisées par pays .....	6
Tableau 2 : Equipe de facilitation et personnes ressources mobilisées par pays .....	13
Tableau 3 : Résultats consolidés de l'évaluation des ateliers de formation par les participant(e)s .....	18

## Liste des sigles et abréviations

<b>Sigles - abréviations</b>	<b>Signification</b>
ABV	: Autorité du Bassin de la Volta
ADT	: Analyse Diagnostique Transfrontalière
CIWA	: Cooperation in International Waters in Africa
DEA	: Directeur Exécutif Adjoint
DGEau	: Direction Générale de l'Eau
DP-GIRE	: Directeur de la Planification et de la GIRE
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWP-AO	: Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest/ Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest
INE	: Institut National de l'Eau
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAS	: Programme d'Action Stratégique
PNE	: Partenariat National de l'Eau
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
SAGE	: Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE	: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDE	: Structures Déconcentrées de l'Etat
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
UCP	: Unité de Coordination du Projet
VSIP	: Volta Basin Strategic Action Programme Implementation Project/ Projet de Mise en Œuvre du PAS du Bassin de la Volta
ZH	: Zone Humide

## Introduction

Le 29 avril 2019, l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) ont signé la Convention relative à la mise en œuvre des activités de la Composante 3 du Projet de Mise en Œuvre du PAS du Bassin de la Volta, dans sa dénomination en Anglais « Volta Basin Strategic Action Programme Implementation Project (VSIP) », financé par la « Cooperation in International Waters in Africa (CIWA) », le « Fonds pour l'Environnement Mondial – FEM » et l'ABV à travers la Banque mondiale.

Conformément à l'offre technique, soumise par le GWP-AO et acceptée par l'ABV en amont de la signature de la Convention, l'objectif général de la mission est d'assurer le renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile (OSC), des Associations de Jeunes et des Collectivités locales sur l'aménagement des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique du bassin de la Volta. Les objectifs spécifiques y afférents consistent à :

- renforcer les capacités des apprenant(e)s à planifier et à intégrer les approches éco systémiques dans les programmes et projets pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta ;
- renforcer les capacités des apprenant(e)s à planifier et à mettre en œuvre des activités d'entretien et de protection des berges des cours d'eau ;
- renforcer les capacités des participant(e)s à la maîtrise et à l'application des procédures et processus de la GIRE et de la gestion durable des zones humides dans le bassin de la Volta ;
- former les participant(e)s à transmettre leur savoir et savoir-faire reçus aux communautés.

Initialement, la mise en œuvre des activités de formation, y incluses la production et la soumission des rapports devaient commencer le 30 avril 2019 et se terminer le 19 juillet 2019. Toutefois, la Convention a fait l'objet d'un avenant et sa durée de mise en œuvre a été prolongée jusqu'au 31 juillet 2019 du fait des raisons ci-après :

- le report des ateliers de formation du Bénin et du Togo à cause de la célébration de la fête de Ramadan dans la semaine du 03 au 07 juin 2019 dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Les ateliers du Togo et du Bénin, se sont tenus par la suite respectivement du 11 au 15 juin et du 1er au 5 juillet ;
- la formation à Wa au Ghana prévue pour la période du 8 au 12 juillet 2019 a été reportée à la période du 15 au 20 juillet 2019, pour permettre aux cadres de l'Unité de Coordination du Projet (UCP)/ABV de mener les activités de préparation du lancement du projet « gestion intégrée des inondations et sécheresses et système d'alerte précoce dans le bassin de la Volta ».

A travers le présent rapport, le GWP-AO rend compte à l'ABV du déroulement de la mission ainsi que de l'ensemble des livrables qui en découlent et convenus par les deux (2) Parties.

## 1. Obligations et responsabilités du GWP-AO

L'Article 2 de la Convention précise que le GWP-AO est chargé de /

- préparer les modules de formation (en français et en anglais) ;
- préparer l'agenda de la formation ;
- préparer les outils et supports adaptés aux thématiques de la formation ;
- dérouler la formation sur les sites respectifs désignés par pays ;
- communiquer sur l'avancement des activités ;
- élaborer le rapport de formation en français et en anglais en mettant en exergue la contribution de la formation à l'atteinte des résultats de la Composante 3 ;
- élaborer un plan d'action à l'horizon 2021 pour la mise en défens des écosystèmes, la protection des forêts galeries et des zones humides dans le bassin de la Volta.

## 2. Stratégie de mise en œuvre de la Convention

Conformément à l'offre technique soumise par le GWP-AO et acceptée par l'ABV, M. Armand HOUANYE Secrétaire Exécutif du GWP-AO a assuré la coordination de la mise en œuvre de la Convention en tant que Expert Formateur Principal en collaboration avec deux Formateurs Associés que sont le Prof. Fabien HOUNTONDI et M. Dam MOGBANTE. La mission, conduite du 30 avril au 31 juillet 2019, a bénéficié du soutien de proximité du personnel du Secrétariat Exécutif du GWP-AO à travers notamment :

- M. Sidi COULIBALY, Responsable de la Communication et de la Gestion des Connaissances ;
- Mme Félicité CHABI GONNI EP. VODOUNHESSI, Chargée de Projets ;
- Mme Reine Esther OUEDRAOGO née SOME, Assistante Administrative ;
- Mme Aguiratou YARO née OUEDRAOGO, Responsable de l'Administration et des Finances.

Sur toute la période de mise en œuvre de la Convention, les Experts du GWP-AO ont bénéficié d'une franche collaboration de la part des premiers Responsables et des Cadres de l'Unité de Gestion du VSIP et de la Direction Exécutive de l'ABV plus généralement, à savoir :

- M. Robert Yaovi DESSOUASSI, Directeur Exécutif de l'ABV ;
- M. Dibi Alfred MILLOGO, Directeur Exécutif Adjoint ;
- Dr. Jacob TUMBULTU, Directeur de l'Observatoire et Coordonnateur du VSIP ;
- M. Razaki SANOUSSI, Directeur de la Planification de la GIRE (DP-GIRE) ;
- M. Sambo TAKO, Chef de l'Unité Finances et Comptabilité ;
- Mme Josiane ZABRE, Comptable ;
- Mme Maïmouna S. KABORE, Assistante Comptable.

Les premiers Responsables et les cadres de l'Unité de Gestion du VSIP de la Direction Exécutive de l'ABV ont facilité en outre les prises de contact avec les autorités pertinentes, en l'occurrence les Ministères de tutelle et les six (6) Points focaux nationaux de l'ABV, en amont de la tenue de chaque atelier de formation dans les pays.

Le GWP-AO a mis en place une équipe pour la facilitation de la préparation et du déroulement de l'atelier de formation dans chaque pays.

Le tableau 1 ci-dessous renseigne sur l'organisation de l'équipe de facilitation et des personnes ressources externes mobilisées au niveau de chaque pays du bassin de la Volta pour la conduite de la mission.

**Tableau 1 : Equipe de facilitation et personnes ressources mobilisées par pays**

Pays	Point Focal National et/ ou Représentant(e)	Structure facilitatrice locale	Répondant(e)s de la Structure facilitatrice locale	Expert(e) local(e) mis(e) à disposition par la structure facilitatrice locale	Personnes ressources mobilisées pour la préparation et l'animation des sessions spécifiques et étude de cas	
					Sujet	Identité
Bénin	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Philippe ADJOMAYI, Directeur Général de l'Eau (DGEau)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prof. Euloge AGBOSSOU, Président</li> <li>M. André ZOGO, Secrétaire Exécutif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme. Rachel ARAYE EP. KPANO, Experte Locale</li> </ul>	Session 3.5 : le cadre légal de sécurisation et de protection des berges des cours d'eau au Bénin	Dr. Bernadin ELEGBEDE, Personne Ressource de l'INE/UAC
					Session 4.3. Principaux instruments juridiques, institutionnels et techniques de planification de la GIRE au Bénin	M. Philippe ADJOMAYI, Directeur Général de l'Eau (DGEau)
					Session 4.5. Intégration de la GIRE dans la planification du développement local	M. Théophile DJAGBE, Personne Ressource du Partenariat Local de l'Eau Atacora-Donga
					Etude de cas : Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes et Actions types GIRE d'aménagement et de gestion des écosystèmes du bassin de la Volta	Dr. M'PO N'TCHA, Personne-Ressource de l'Institut National de l'Eau (INE) de l'Université d'Abomey Calavi (UAC)
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Serge TRAORE, Directeur Général des Ressources en Eau (DGRE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso (PNE-BF)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Moustapha CONGO, Président</li> <li>Mme Sylviane YAMEOGO, Secrétaire Exécutive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Hilaire ILBOUDO, Expert Local</li> </ul>	Session 3.5 : le cadre légal de sécurisation et de protection des berges des cours d'eau au Burkina Faso	Mme. Nadine NARE/OUERECE, juriste au Secrétariat Permanent de la GIRE (SP/GIRE)
					Session 4.3. Principaux instruments juridiques, institutionnels et techniques de planification de la GIRE au Burkina Faso	M. Firmin OUEDRAOGO, juriste au SP/GIRE
					Session 4.5. Intégration de la GIRE dans la planification du développement local	M. Souleymane BALMA, Directeur de la Prospective et de la Planification à la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun
					Etude de cas : Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes et Actions types GIRE d'aménagement et de gestion des écosystèmes du bassin de la Volta	M. Adama ILBOUDO, Directeur de l'Eau et de l'Environnement à la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun
Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prof. Bi Tié Albert GOULA, Directeur de la Protection et de l'Aménagement des Ressources en Eau (DPARE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariat National de l'Eau de la Côte d'Ivoire (PNE-CI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Ehui Bruno KOFFI, Président</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. François KOUADIO, Secrétaire Exécutif du PNE-CI, Expert Local</li> </ul>	Session 3.5 : le cadre légal de sécurisation et de protection des berges des cours d'eau en Côte d'Ivoire	M. François KOUADIO, Secrétaire Exécutif du PNE-CI
					Session 4.3. Principaux instruments juridiques, institutionnels et techniques de planification de la GIRE en Côte d'Ivoire	Dr. Wonnan Eugène YEO, Sous-Directeur des Etudes et de la Planification/ Direction de l'Alimentation en Eau Potable du Ministère de l'Hydraulique de la Côte d'Ivoire

Pays	Point Focal National et/ ou Représentant(e)	Structure facilitatrice locale	Répondant(e)s de la Structure facilitatrice locale	Expert(e) local(e) mis(e) à disposition par la structure facilitatrice locale	Personnes ressources mobilisées pour la préparation et l'animation des sessions spécifiques et étude de cas	
					Sujet	Identité
					Session 4.5. Intégration de la GIRE dans la planification du développement local	Dr. Wonnan Eugène YEO, Sous-Directeur des Etudes et de la Planification/Direction de l'Alimentation en Eau Potable du Ministère de l'Hydraulique de la Côte d'Ivoire
					Etude de cas : Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes et Actions types GIRE d'aménagement et de gestion des écosystèmes du bassin de la Volta	Mme Valérie TROA, du Centre Ivoirien Anti-pollution (CIAPOL)
Ghana	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Ben AMPOMAH, Secrétaire Exécutif de la Commission des Ressources en Eau (WRC)</li> <li>M. Joachim Ayiwe ABUNGBA, Chargé Principal, Secrétariat de WRC pour le Bassin de la Volta Noire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariat National de l'Eau du Ghana (CWP – Ghana)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Ben AMPOMAH, Président</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Maxwell BOATENG-GYIMAH, Secrétaire Exécutif du CWP-Ghana, Expert Local</li> </ul>	Session 3.5 : le cadre légal de sécurisation et de protection des berges des cours d'eau au Ghana	M. Ben AMPOMAH, Secrétaire Exécutif de la Commission des Ressources en Eau (WRC)
					Session 4.3. Principaux instruments juridiques, institutionnels et techniques de planification de la GIRE au Ghana	M. Ben AMPOMAH, Secrétaire Exécutif de la Commission des Ressources en Eau (WRC)
					Session 4.5. Intégration de la GIRE dans la planification du développement local	M. Joachim Ayiwe ABUNGBA, Chargé Principal, Secrétariat de WRC pour le Bassin de la Volta Noire
					Etude de cas : Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes et Actions types GIRE d'aménagement et de gestion des écosystèmes du bassin de la Volta	Dr. Felix AKPABEY, Senior Researcher, Water Research Institute of Council for Scientific and Industrial Research
Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Yaya BOUBACAR, Directeur National de l'Hydraulique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariat National de l'Eau du Mali (PNE– Mali)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Navon CISSE, Président</li> <li>M. Alioune Bagou DIARRA, Secrétaire Exécutif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Bourama TRAORE, Expert Local</li> </ul>	Session 3.5 : le cadre légal de sécurisation et de protection des berges des cours d'eau au Mali	M. Soumana TIMBO, Ex Directeur National des Eaux et Forêts (DNEF) du Mali
					Session 4.3. Principaux instruments juridiques, institutionnels et techniques de planification de la GIRE au Mali	Mme Youmah COULIBALY CISSE, Coordinatrice Nationale de l'Unité GIRE
					Session 4.5. Intégration de la GIRE dans la planification du développement local	M. Navon CISSE, Président du PNE - MALI
					Etude de cas : Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes et Actions types GIRE d'aménagement et de gestion des écosystèmes du bassin de la Volta	M. Soumana TIMBO, Ex DNEF du Mali
Togo	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Raouf Wohou AKAKPO, Directeur des Ressources en Eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eau Vive Togo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Im'rana SANT'ANNA, Directeur Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Flamay AHIAFOR, Assistant Technique, Direction Pays Eau Vive Internationale Togo</li> </ul>	Session 3.5 : le cadre légal de sécurisation et de protection des berges des cours d'eau au Togo	M. Mensah AKOMEDI, Juriste de l'Environnement

Pays	Point Focal National et/ ou Représentant(e)	Structure facilitatrice locale	Répondant(e)s de la Structure facilitatrice locale	Expert(e) local(e) mis(e) à disposition par la structure facilitatrice locale	Personnes ressources mobilisées pour la préparation et l'animation des sessions spécifiques et étude de cas	
					Sujet	Identité
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Abla AGBEDIDI TOZO, Chef Division Gestion des Ressources en Eau à la DRE</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Koudzro POMEVOR, Chef d'Antenne Kara</li> </ul>		
					Session 4.3. Principaux instruments juridiques, institutionnels et techniques de planification de la GIRE au Togo	Mme Abla AGBEDIDI TOZO, Chef Division Gestion des Ressources en Eau à la DRE du Ministère de l'Eau, de l'Equipement rural et de l'Hydraulique Villageoise (MEERV) du Togo
					Session 4.5. Intégration de la GIRE dans la planification du développement local	M. Egbenovi AGBO, Socio- Economiste Rural
					Etude de cas : Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes et Actions types GIRE d'aménagement et de gestion des écosystèmes du bassin de la Volta	M. Liboribe LAMBONI, ONG ASCNA-HO Personne ressource

### 3. Mise en œuvre de la Convention

#### 3.1. Elaboration des modules, du manuel et des supports de formation

L'atelier de formation a été structuré en un ensemble de modules et de sessions conçus spécialement pour cette formation, et à temps pour pouvoir cerner tout le contour dès le premier rendez-vous. Il a porté sur les trois (3) principales thématiques ci-après :

- Thématique 1 : « Restauration et protection des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta » ;
- Thématique 2 : « Entretien des berges des cours d'eau dans le bassin de la Volta » ;
- Thématique 3 : « Protection des Zones Humides et processus de la GIRE dans le bassin de la Volta ».

L'atelier a été formaté pour se dérouler sur cinq (5) jours autour de cinq (05) modules. Les trois premières journées en salle ont porté sur le développement de quatre (04) modules :

- Module 1 : l'ABV, mission, mandats, acquis et perspectives pour la gestion intégrée et durable des ressources naturelles du bassin de la Volta (BV) ;
- Module 2 : Restauration et protection des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique dans le BV ;
- Module 3 : Entretien des berges des cours d'eau du BV ;
- Module 4 : Protection des Zones Humides et processus de la GIRE dans le BV.

Le 4<sup>ème</sup> jour de l'atelier a été consacré à l'organisation d'une visite de terrain.

Le 5<sup>ème</sup> jour de l'atelier a porté sur le développement du Module 5 : “ Transmission du savoir et savoir-faire aux communautés : approche, outils et méthode ” et la conduite des travaux de groupes sur la définition du cadre de mise en œuvre des actions de mise en défens des écosystèmes, de protection des forêts galeries et des zones humides dans le bassin de la Volta.

Au nombre des documents préparés par le GWP-AO pendant la phase de préparation des ateliers de formation, on note :

- la note conceptuelle et l'agenda détaillé de déroulement de chacun des six (6) ateliers de formation ;
- les termes de référence et consignes pour les travaux de groupe et la préparation des visites de terrain ;
- la fiche d'évaluation par les participant(e)s au terme de chaque atelier de formation ;
- une fiche technique sur la visite de terrain pour chaque atelier de formation ;
- les versions Word et PowerPoint des sessions de chacun des cinq (5) modules de formation.

### 3.2. Préparation des ateliers de formation dans les pays

Sur la base des documents techniques (note conceptuelle) mis à disposition par le GWP-AO et des termes de référence, la Direction Exécutive de l'ABV a informé par une correspondance officielle chacun de ses six (6) Points Focaux Nationaux de l'organisation projetée des ateliers de formation ainsi que des dates de déroulement dans chacun des six (6) pays. A travers la même correspondance la Direction Exécutive a invité ses Points Focaux Nationaux à une collaboration harmonieuse avec le GWP-AO ainsi que ses démembrés et partenaires pour la bonne préparation et la réussite du déroulement des ateliers de formation.

Le GWP-AO a mis à la disposition de ses démembrés et partenaires nationaux des directives en lien avec leur appui à la préparation technique et logistique de l'atelier de formation dans chaque pays sous la coordination du Point Focal National concerné de l'ABV.

Conformément aux directives, dans chacun des six (6) pays le travail du GWP-AO ensemble avec ses démembrés et partenaires nationaux a consisté à :

- proposer une liste de trente (30) structures qui ont été invitées à désigner chacune un(e) représentant(e) pour prendre part à l'atelier de formation sur la base de la typologie ci-après : (i) douze (12) Organisations de la Société Civile (OSC) actives dans les domaines de l'eau et de l'environnement, exerçant dans la portion nationale du bassin de la Volta ; (ii) six (06) Associations de jeunes (hommes) dans la portion nationale du bassin de la Volta ; (iii) six (06) Associations de jeunes (femmes) dans la portion nationale du bassin de la Volta et (iv) six (06) collectivités locales de la portion nationale du bassin de la Volta ;
- appuyer le Point Focal National de l'ABV pour inviter les structures proposées à désigner leur représentant(e) pour prendre part à l'atelier de formation en tenant compte de l'équilibre homme(s)/ femme(s) mentionné dans la note conceptuelle de l'atelier ;
- identifier des Officiels et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) intervenant dans la portion nationale du bassin de la Volta à inviter aux cérémonies d'ouverture et de clôture de l'atelier de formation ;
- appuyer le Point Focal National de l'ABV pour inviter les officiels et PTF identifiés pour prendre part aux cérémonies d'ouverture et de clôture de l'atelier de formation ;
- appuyer le Point Focal National de l'ABV pour préparer les projets de discours et allocutions des officiels pour les cérémonies d'ouverture et de clôture de l'atelier de formation ;
- transmettre les projets de discours et d'allocution aux Officiels et démarcher leur présence effective aux cérémonies d'ouverture et de clôture de l'atelier de formation ;
- proposer un site de préférence dans la portion nationale du bassin de la Volta pour l'organisation de la visite de terrain le 4<sup>ème</sup> jour de l'atelier ;
- organiser en amont de l'atelier, une visite sur le site choisi pour préparer la visite de terrain avec notamment les autorités locales, les services déconcentrés de l'Etat et les communautés locales qui seront rencontrés par les participant(e)s pour des échanges et des entretiens ;
- élaborer une note technique de présentation du site choisi et un guide de conduite des entretiens et des échanges pour la visite de terrain ;

- identifier et proposer des personnes ressources pour le développement et l'animation des sessions ci-après : (i) Session 3.5 : le cadre légal de sécurisation et de protection des berges des cours d'eau dans le pays cible ; (ii) Session 4.3. Principaux instruments juridiques institutionnels et techniques de planification de la GIRE dans le pays cible ; (iii) Session 4.5. Intégration de la GIRE dans la planification du développement local dans le pays cible ; et (iv) étude de cas sur la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes et Actions types d'aménagement et de gestion des écosystèmes du bassin de la Volta dans le pays cible. Il s'est agi aussi d'interagir avec chacun des experts sélectionnés pour s'assurer de la bonne compréhension des attentes et de la qualité du contenu des présentations à faire ;
- proposer au moins trois (03) cadres potentiels (salle de conférence ou de réunion) confortables pour l'animation de l'atelier de formation ;
- obtenir des prestataires de services intervenant dans la portion nationale du bassin de la Volta au moins trois (03) factures proforma pour : (i) la location de salle pour tenir l'atelier de formation ; (ii) les pause-café et le déjeuner en salle et la visite de terrain ; (iii) la location de véhicule 4X4 pour assurer le déplacement local des formateurs et de l'Expert Local ainsi que du matériel didactique ; (iv) la location de mini- bus pour assurer le transport des participant(e)s pour la visite de terrain ;
- assurer la confirmation des réservations pour la salle de déroulement de l'atelier ainsi qu'avec les prestataires des services listés ci-dessus, en concertation avec le Point Focal National de l'ABV ;
- mobiliser de l'assistance logistique locale pour l'organisation de l'inscription des participant(e)s et la gestion des saisies, impressions et photocopies pendant l'atelier de formation ;
- participer à l'atelier national de formation en veillant à la prise de notes ainsi qu'à la mise en commun des productions de l'atelier de formation.

### 3.3. Déroulement des ateliers de formation

Les ateliers de formation se sont déroulés successivement :

- du 20 au 24 mai 2019 à Bamako au Mali ;
- du 27 au 31 mai 2019 à Bobo Dioulasso au Burkina Faso ;
- du 11 au 15 juin 2019 à Kara au Togo ;
- du 17 au 21 juin 2019 à Bondoukou en Côte d'Ivoire ;
- du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2019 à Natitingou au Bénin ;
- du 15 au 19 juillet 2019 à Wa au Ghana.

En effet, au Mali, pour des raisons de sécurité dans la période retenue, l'atelier de formation y compris la visite de terrain n'a pas pu se tenir dans le bassin du Sourou dans la région de Mopti.

Au total, deux cents (200) participant(e)s dont 26% de femmes ont pris part aux ateliers de formation dans les six pays. On y retrouve :

- 74 Représentant(e)s des Associations de jeunes dont 48,65% de femmes ;
- 80 Représentant(e)s des OSC dont 15% de femmes ;
- 30 Représentants des Collectivités Locales ;

- 16 Représentant(e)s des Structures déconcentrées de l'Etat des Partenaires Techniques et Financiers dont 25% de femmes.

Il est à noter que les 200 participant(e)s aux ateliers de formation n'intègrent pas :

- le Point Focal National de l'ABV ;
- les Représentants de la Direction Exécutive de l'ABV ;
- les Experts Formateurs du GWP-AO ;
- l'équipe de facilitation locale ;
- les Experts personnes ressources mobilisés localement.

Le tableau 2 ci-dessous renseigne sur les participant(e)s aux ateliers de formation.

Les modules ont été déroulés selon une approche andragogique, à l'aide des supports didactiques valorisant les expériences des participant(e)s à travers différentes techniques d'animation et de dynamique de groupe pour assurer une participation active de tous les apprenant(e)s.

Le défi était aussi de tenir compte de la diversité de profil, du centre d'intérêt, et même du niveau académique, pour faire passer le message et tirer le maximum des participant(e)s.

Un rapport détaillé est produit sur le déroulement de chacun des six (6) ateliers de formation.

*Tableau 2 : Equipe de facilitation et personnes ressources mobilisées par pays*

Pays	Associations de jeunes			OSC			Collectivités locales			Autres groupes y compris structures déconcentrées de l'Etat et PTF			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Bénin	4	4	8	15	0	15	8	0	8	4	1	5	31	5	36
Burkina Faso	8	9	17	13	0	13	3	0	3	2	1	3	26	10	36
Côte d'Ivoire	6	6	12	8	3	11	5	0	5	1	0	1	20	9	29
Ghana	7	5	12	11	1	12	4	0	4	3	2	5	25	8	33
Mali	6	6	12	10	4	14	6	0	6	0	0	0	22	10	32
Togo	7	6	13	11	4	15	4	0	4	2	0	2	24	10	34
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>36</b>	<b>74</b>	<b>68</b>	<b>12</b>	<b>80</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>148</b>	<b>52</b>	<b>200</b>

### 3.4. Elaboration et finalisation de l'ensemble des livrables

L'ensemble des livrables produits par le GWP-AO dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention se présentent comme suit :

#### 1. Module introductif

- Note conceptuelle de l'atelier de formation (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- Clarification de concepts en lien avec l'atelier de formation (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- Introduction à l'atelier (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)

#### 2. Module 1 : l'ABV, mission, mandats, acquis et perspectives pour la gestion intégrée et durable des ressources naturelles du bassin de la Volta (BV)

- Session 1.1 (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- Session 1.2. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)

#### 3. Module 2 : Restauration et protection des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique dans le BV

- Session 2.1. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- Session 2.2. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- Session 2.3. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- Sketch (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- Note d'orientation pour les travaux de groupe (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)

#### 4. Module 3 : Entretien des berges des cours d'eau du BV

- Session 3.1. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- Session 3.2. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- Session 3.3. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- Session 3.4. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- TdR Session 3.5. (versions PDF et Word, en Anglais et en Français)

#### 5. Module 4 : Protection des Zones Humides et processus de la GIRE dans le BV

- Session 4.1. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- Session 4.2. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- TdRs - Session 4.3. (Versions PDF et Word, en Anglaise et en Français)
- Session 4.4. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- TdRs – Session 4.5. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
- TdRs - Etude de cas (versions PDF et Word, en Anglais et en Français)
- Note d'orientation pour les travaux de groupe - Module 4 (versions PDF et Powerpoint, versions PDF et Word, en Anglais et en Français)

- 6. Module 5 : Transmission du savoir et savoir-faire aux communautés : approche, outils et méthode**
  - Session 5.1. (versions PDF et Powerpoint, en Anglais et en Français)
  - Note d'orientation pour Travaux de groupes (versions PDF et Powerpoint, versions PDF et Word, en Anglais et en Français)
- 7. Six (6) rapports pays - Ateliers de formation (versions PDF et Word, en Anglais et en Français selon la langue officielle du pays)**
- 8. Plan d'action à l'horizon 2021 d'aménagement des écosystèmes pilotes du bassin de la Volta (versions PDF et Word, en Français)**
- 9. Manuel de formation sur l'aménagement des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (versions PDF et Word, en Français)**
- 10. Six (6) rapports pays des ateliers de formation (version papier)**
- 11. Plan d'action à l'horizon 2021 d'aménagement des écosystèmes pilotes du bassin de la Volta (version papier en Français)**
- 12. Manuel de formation sur l'aménagement des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (version papier en Français)**
- 13. Rapport de la mise en œuvre de la Convention signée entre l'ABV et le GWP-AO le 30 avril 2019 (versions PDF, Word et papier, en Français).**

## Conclusion et recommandations

Les objectifs visés par l'ABV en organisant l'atelier de formation d'une durée de cinq (5) jours sur le thème “ **Aménagement des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta**” dans chacun des six (6) pays du bassin de la Volta, entre le 20 mai et le 19 juillet 2019, sont largement atteints. La synthèse des résultats de l'évaluation des ateliers aux plans techniques et logistiques (Tableau 3) confirme un tel résultat.

L'analyse des résultats consolidés d'évaluation de chaque atelier montre que 99% des participant(e)s sont dans l'ensemble satisfait(e)s du contenu et du déroulement des ateliers de formation. 1% des participant(e)s n'était pas satisfait(e)s. Les raisons sont à rechercher au niveau des aspects logistiques qui ont fait l'objet de recommandations.

L'initiative a permis de mieux faire connaître l'ABV à travers sa mission, ses mandats, ses réalisations et perspectives pour la gestion et le développement durables des ressources naturelles du bassin à deux cents (200) acteurs dont 26% de femmes représentant(e)s des Organisations de jeunes, des OSC, des collectivités locales, des structures déconcentrées de l'Etat et des PTFs du bassin de la Volta. Ces ateliers ont été l'occasion pour certaines autorités administratives et participant(e)s d'entendre parler de l'ABV pour la première fois.

Les participant(e)s ont vu leurs capacités renforcées en matière de : i) de restauration et de protection des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique ; ii) d'entretien et de protection des berges des cours d'eau et iii) de protection des zones humides et des processus de la GIRE dans le bassin de la Volta.

Les visites de terrain ont permis d'apprécier la tendance vertigineuse qui ne faiblit pas dans le temps à la dégradation des ressources naturelles dans le bassin. On note par endroit des initiatives d'aménagement des ressources naturelles et des écosystèmes du bassin telles que l'initiative de restauration de la forêt de Zukpiri au Ghana qui mérite d'être capitalisée renforcée, consolidée et mise à l'échelle.

Les participant(e)s ont en outre élaboré des plans d'action pour investir les connaissances acquises dans l'aménagement d'écosystèmes spécifiques du bassin. Sur la base des actions proposées par les participant(e)s à l'atelier, cinq axes d'interventions transfrontalières ont été proposés en synergie avec la composante 3 du VSIP ainsi que suit :

- restauration des berges des cours d'eau de la Volta noire (Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana) ;
- restauration des berges des cours d'eau de l'Oti (Bénin, Togo) ;
- aménagement/ restauration des écosystèmes des têtes de source de l'Oti (Bénin, Burkina Faso, Togo) ;
- gestion intégrée des ressources en eau des plans d'eau et barrages pour la lutte contre les pollutions dans le BV (tous les pays du BV) ;
- appui à la gestion durable des ressources en eau des écosystèmes protégées et préservation de la biodiversité (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo).

Au nombre des recommandations techniques formulées par les participant(e)s au terme des ateliers de formation, on note :

- la nécessité pour l'ABV de faire du renforcement des capacités des acteurs locaux, une action prioritaire de tous les programmes, projets et initiatives de gestion et de développement durables des ressources naturelles du bassin ;
- la poursuite de la mobilisation de la conscience politique locale pour un engagement soutenu dans le temps des collectivités locales à la gestion et à la protection des écosystèmes du bassin de la Volta ;

- le renforcement de l'implication des associations de jeunes dans la mise en œuvre des actions d'aménagement des écosystèmes du bassin de la Volta ;
- le renforcement continu des capacités des collectivités locales et des autres acteurs concernés du bassin pour l'élaboration et la mise en œuvre des Plans locaux de GIRE ;
- le renforcement des capacités des acteurs dans le développement de projets bancables et la mobilisation de financement, la GIRE et d'autres thématiques connexes ;
- l'accompagnement aux acteurs locaux pour l'approfondissement, la finalisation, la mobilisation des ressources financières et la mise en œuvre des ébauches des plans d'actions élaborés au cours des ateliers de formation ;
- l'assurance d'une meilleure fonctionnalité du Comité Transfrontalier de Gestion du Sourou ;
- l'appui aux services techniques et les collectivités décentralisées dans la gestion et la protection des ressources écosystémiques du bassin du Sourou ;
- l'appui à la mise en œuvre du programme d'activités des CLE du Sourou pour une meilleure gestion des ressources du bassin du Sourou ;
- la mise en œuvre des activités de plaidoyer lobbying pour la protection des berges et des écosystèmes des cours d'eau dans les pays et à l'échelle du bassin ;
- l'appui aux OSC pour la création de plateforme des acteurs de la société civile de la Volta dans les pays et à l'échelle du bassin ;
- le développement des activités génératrices pour les femmes et les filles afin de les amener à abandonner les pratiques d'orpaillage traditionnel dans le bassin ;
- la mise en œuvre des activités de renforcement de capacités au niveau communautaire dans le bassin de la Volta ;
- le maintien de la collaboration entre l'ABV et ses partenaires avec les participant(e)s ayant pris part à l'atelier de formation ;
- la mise en place d'un mécanisme de suivi-post formation et d'accompagnement à la mise en œuvre des plans d'action élaborés ;
- une large dissémination du rapport de l'atelier de formation.

Au plan logistique, les participant(e)s ont formulé des recommandations. Au nombre de ces dernières, on note :

- la nécessité de rendre plus flexibles les modalités de paiement des frais de prise en charge des usagers venant des villages ;
- l'amélioration des conditions logistiques et de restauration pour les prochaines sessions de renforcement des capacités des acteurs du bassin de la Volta ;
- la clarification en amont des conditions de prise en charge des participant(e)s et surtout des pièces à fournir notamment lorsqu'il s'agit du monde paysan et des associations avec des représentants parfois illettrés ;
- la revue à la hausse des conditions de prise en charge des participant(e)s.

*Tableau 3 : Résultats consolidés de l'évaluation des ateliers de formation par les participant(e)s*

N°	Appréciation du déroulement des modules	Très satisfait(e)s	Satisfait(e)s	Pas vraiment satisfait(e)s	Sans Opinion	Total
1	Impressions générales sur le déroulement des travaux de l'atelier	74	88	2	0	164
2	Objectifs et résultats atteints	135	29	0	0	164
3	Meilleure connaissance de l'ABV	144	19	0	1	164
4	Connaissance des écosystèmes dans la portion nationale du bassin de la Volta	162	1	0	1	164
5	Compréhension de la GIRE	148	15	1	0	164
6	Compréhension des AE	126	38	0	0	164
7	Compréhension des services et fonctions écosystémiques	147	17	0	0	164
8	Meilleure connaissance des causes et conséquences de la dégradation des berges	151	13	0	0	164
9	Définition des actions de protection des ZH	139	24	1	0	164
10	Méthodologie d'animation de l'atelier	147	16	1	0	164
11	Déroulement de la visite de terrain	77	83	4	0	164
12	Contribution de la visite de terrain à une meilleure compréhension des sujets discutés en salle	123	41	0	0	164
13	Impression générale du lieu et de la salle de déroulement de l'atelier	68	86	8	2	164
14	Impression générale de la restauration	43	80	34	7	164